

## LE TRAITEMENT DES DECHETS MENAGERS

C'est la communauté de communes de l'Yerres à l'Ancoeur qui a la compétence « Élimination et valorisation des déchets des ménages et déchets assimilés ».

C'est le SMETOM GEEODE Est Seine et Marne qui est le syndicat mixte responsable de la collecte et du traitement des ordures ménagères sur l'Est de la Seine-et-Marne.

Une déchetterie se trouve à Mormant (10 déchetteries se trouvent sur le territoire du syndicat).

La collecte des déchets ménagers et emballage est effectuée deux fois par semaine. Les bornes à papier et à verre sont mises à disposition du public.

Les journaux / revues / papiers et le verre sont à déposer aux "Points d'Apport Volontaire" répartis sur l'ensemble du territoire communal : INTERMARCHÉ - RN 19 / LEADER PRICE - Rue d'Andrezel / Cité Lohéac - Rue Debussy / Hameau de Lady - Rue du lavoir / Les Cloiseaux (Rue des Ecoles) Château d'eau - Rue des Bouts d'en Bas / Gymnase - Rue des Alpes / Le Pré du Moulin - Rue Jean-François Millet / Déchetterie - Rue des Frères Lumière (Lieu dit la Justice) / La collecte des encombrants a lieu (JOURS CADENCE etc).

Collecte des déchets ménagers et emballage voir sur le site de la ville à l'adresse ci-dessous :

<http://www.ville-mormant.fr/index.php/Ordures-m%C3%A9nag%C3%A8res-Tri-s%C3%A9lectif?idpage=74&afficheMenuContextuel=true>

Le Conseil Régional, compétent dans ce domaine, a approuvé le 26 novembre 2009, 3 plans d'élimination des déchets de la région :

- PREDMA : consacré aux déchets ménagers et assimilés. Ce plan est opposable depuis le 26/02/2010 ; il se substitue au plan départemental d'élimination des déchets ménagers et assimilés (arrêté préfectoral du 4 février 2004 n°04 DAI 2 IC 042),
- PREDD : consacré aux déchets dangereux,
- PREDAS : consacré aux déchets d'activités de soins à risques infectieux.

Ces 3 plans sont disponibles sur le site internet de la Région : <http://www.iledefrance.fr/missions-et-competences/environnement/la-prevention-et-la-gestion-des-dechets/> en allant sur le site de l'ORDIF <http://www.ordif.com/public/fiche.tpl?id=10462>